



Menace? est-ce que des e-mails peuvent servir de preuves?

Par **Eva88**, le **23/01/2008** à **15:08**

Voilà ma question, ma belle mère (qui est assez perturbée psychologiquement) nous harcèle depuis plus d'1an 1/2 mon mari et moi. Elle nous calomnie et nous insulte par e-mail mais dernièrement voici ce que nous avons reçu:

"... Pourtant les psy savent que le deuil est quelque chose de très très long à faire.

Certes ma mère m'incite à te tuer en réponse à votre tuerie de mon être.

Mais ce n'est pas chrétien comme mesure

C'est la persécution, oui P... a voulu me faire vivre le martyr.

Pauvre fille elle en aura le retour d'une manière pu d'une autre car Dieu voit ce qu'elle fait et sait ce que j'ai fait moi.

..."

J'aimerais savoir si de tel propos peuvent être considéré comme menace malgré le fait qu'elle tempère ceux-ci avec une tierce personne et la religion...

J'aimerais également savoir si les e-mails peuvent servir de preuves.